



Sous embargo jusqu'au 20 octobre 2017 – 9h00

## Déménager n'implique pas nécessairement une hausse de salaire

Insee Flash Hauts-de-France n° 30, octobre 2017

Parmi les salariés qui résidaient en 2012 dans les Hauts-de-France et qui sont toujours salariés en 2013, 12 % ont déménagé. Cette proportion est proche de la moyenne nationale (11 %).

Un changement de lieu de résidence pour les salariés est souvent perçu comme un de bénéficier moyen d'opportunités d'emploi plus favorables. En Hauts-de-France. cette migration résidentielle n'influence pas les évolutions de salaire horaire, que ce déménagement ait lieu l'intérieur des frontières régionales ou en dehors. Seules certaines catégories de populations, en particulier les hommes de moins de 35 ans, connaissent une hausse plus importante de leur salaire horaire lorsqu'ils déménagent à plus de 41 kilomètres de chez eux (+ 8,6 % contre + 3.7%).

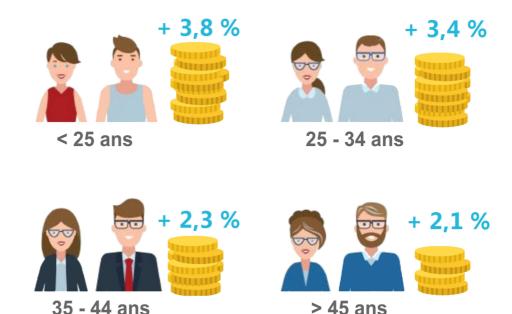
Par ailleurs, déménager peut favoriser le passage à temps complet chez les salariés, et ce d'autant plus s'il y a changement d'employeur.

au regard des migrations résidentielles « stables » qui n'ont pas changé de commune de résidence 88 % 89 % migrants « courts » qui ont déménagé une ou plusieurs fois, chaque 10 % 9 % migration étant inférieure à 41 kilomètres ≤ 41 km migrants « longs » qui ont déménagé une ou plusieurs fois, dont au 2 % 2 % moins une est supérieure à 41 kilomètres

Situation des salariés résidant en Hauts-de-France en 2012 et toujours salariés en 2013

Champ : hors déménagement au sein d'une même commune Source : Insee, panel tout salarié des DADS

> 41 km



La progression des salaires est plus forte à l'entrée dans la vie active

Source : Insee, panel tout salarié des DADS

Retrouvez les résultats de cette étude sur insee.fr
https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=108&idfacette=5

Contact presse : 2 06 60 51 86 50 - ☐ communication-hdf@insee.fr